

L'équipe municipale à votre service

Le Maire Yannick HAMOIGNON

Les adjoints Dominique PERRIER Olivier DELSUC Murielle PAYOUX Michel HERSANT

Les conseillers municipaux Cécile MACQUET Stéphan GOIX Sylviane SOREL Patrick MILLOCHAU Alain OUINOUIRY Guilaine LE CAM Franck GAUTIER Dominique ECHAROUX Stéphanie ALLAOUAT Roland MORANO

Service administratif tel: 01 64 59 25 73 Audrey CHAMOROT

Service Etat Civil-Accueil tel: 01 64 59 72 82 Louise COUDIERE

Service Urbanisme tel: 01 64 59 25 75 Caroline GIRARD

Appariteur Patrick DAVID

Service Culturel tel: 01 60 81 07 99 Nadia DELAIRE

Service Scolaire Adélaïne DAMES Cristel DIEUX Johanna EVIN Karine HUOT Jennifer LELIEVRE Jessica LOPES Virginie ROBIN

Services Techniques Sandrine LAMBERT Sébastien BAUDRY Patrick GOMY Luc MAILLIEZ

VOTRE MAIRIE

Heures d'ouvertures :

Lundi 8h30 - 12h

8h30 - 12h, 13h30-17h15 Mardi

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h, 13h30-17h15

Vendredi 8h30 - 12h 8h30 - 12h Samedi

Monsieur le Maire reçoit

samedi de 9h à 11h et sur rendez-vous.

Courriels:

contact@mairie-roinville.fr secretariat@mairie-roinville.fr urbanisme@mairie-roinville.fr bibliotheque@mairie-roinville.fr roinville.infos@mairie-roinville.fr

Site de la mairie : www.mairie-roinville.fr

Courriel de l'école : 0910073k@ac-versailles.fr Courriel des parents d'élèves : pe2roinville@gmail.com

SICTOM: 01 69 94 14 14

Dominique Echaroux Conseiller départemental decharoux@cd-essonne.fr 06 09 75 19 19

Numéros utiles

SAMU:

SOS Médecin: 01 64 46 91 91

Gendarmerie: 17

Pompiers: 18 Kiné bronchiolite: 0 810 817 812

Hôpital: 01 60 81 58 58

SOS enfance maltraitée : 119 (anonyme)

SOS viol: 01 45 85 73 00 Violences familiales: 3919 Infos escroquerie: 08 11 02 02 17 Urgences SEE: 0 977 429 430

Déchèterie Dourdan 01 64 59 86 90

Lundi: 9h - 12h45 et 14h-17h45 Mercredi: 9h - 12h 45 et 14h - 17h45

Vendredi : 14h - 17h45

Samedi: 9h - 12h45 et 14h-17h45

Dimanche: 9h - 12h45

Laëtitia Romeiro Dias Députée de l'Essonne

laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr 09 51 12 40 06 ou 07 86 61 13 19

Jocelyne Guidez Sénatrice de l'Essonne

j.guidez@senat.fr 01 42 34 24 78 reçoit sur RDV à St Chéron

Pharmacies de garde Site: monpharmacien-idf.fr

Calendrier	Pharmacie	Adresse	Téléphone
1 janvier	Ginkgo	Boissy sous St Yon	01 60 82 05 96
5 janvier	Action Pharma	Dourdan	01 64 59 71 71
12 janvier	Brunehaut	Morigny	01 64 94 06 75
19 janvier	Garlande	Dourdan	01 64 59 52 28
26 janvier	Château	Dourdan	01 64 59 86 14

Médecin de garde le week end

Maison médicale de garde : 01 64 46 91 91 SOS médecin de l'Essonne : 08 26 88 91 91

Kinésithérapeute Gaëlle Chevalier:

06 60 21 11 98

Calendrier des manifestations

- Samedi 11 janvier : Vœux du Maire - Grange de Malassis

Pour un article en février roinville.infos@mairie-roinville.fr avant le 19 janvier

En couverture :

Messe à Roinville Dimanche 12 janvier à 9h30

Bonne Année 2020

Les années passent mais certaines ont une connotation particulière pour la commune. Et pour vous, Roinvilloises et Roinvillois, en 2020 il s'agira de mettre en place une nouvelle équipe municipale. Comme je vous l'avais annoncé en septembre, à titre personnel, je ne solliciterai pas le renouvellement de la confiance que vous m'avez accordé en 2014.

Afin de ne pas interagir sur le débat pré-électoral dans mes éditoriaux à venir, je m'orienterai sur des sujets supracommunaux.

Le sujet d'actualité est bien évidemment celui de la retraite. La première réflexion qui me vient à l'esprit est celle d'un collègue de travail lorsque j'ai débuté ma carrière et qui lui la terminait. Il disait « le travail, c'est une punition de dieu ».

Cette affirmation m'a toujours laissé perplexe et interrogatif. Cela peut avoir du sens quand ce travail génère au fil des ans une usure physique ou psychologique excessive sans pour autant apporter d'épanouissement mais seulement de la lassitude. A contrario le travail qui procure la possibilité d'un ascenseur social, un enrichissement intellectuel et un accomplissement personnel peut se révéler dans ce cas une excellente opportunité de vie.

Outre les aspects économiques, la question de la retraite est une vraie question sociétale et mériterait mieux que les débats actuels. Quelle est la place que l'on souhaite donner à cette phase de la vie, quel doit être le rôle du retraité dans notre société, comment envisage-t-on des conditions de fin de vie décentes pour tous ?

Malgré le matraquage médiatique, je ne sais pas si beaucoup d'entre nous sont en mesure d'apprécier l'impact des propositions, contre-propositions, évaluations diverses des experts qui se contredisent. Nous sommes spectateurs d'un débat entre un gouvernement et des syndicats, qui dure depuis plus d'un an et qui occulte aujourd'hui tous ceux qui pâtissent au quotidien de ce rapport de force.

A quand des politiciens véritablement soucieux de leurs concitoyens et des syndicats et associations « réalistes ».

Néanmoins, comme le veut la tradition, malgré ce contexte qui pousse à l'interrogation, j'adresse à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux, et principalement des vœux de bonne santé, des vœux d'une vie sans grosses difficultés, de bons moments de joie et de bonheur.

Je vous souhaite une très bonne année 2020.

Bien Amicalement

Yannick Hamoignon



Conseil Municipal Compte rendu du 19 décembre

Nombre de Conseillers en exercice: 15

Présents : 11 Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le 19 décembre à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de ROINVILLE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yannick HAMOIGNON, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Yannick HAMOIGNON, Dominique PERRIER, Olivier DELSUC, Murielle PAYOUX, Michel HERSANT, Guilaine LE CAM, Sylviane SOREL, Stéphan GOIX, Patrick MILLOCHAU, Alain QUINQUIRY, Stéphanie ALLAOUAT

Absents excusés: Roland MORANO (pouvoir à Stéphanie ALLAOUAT), Dominique ECHAROUX

DELIBERATION N°2019-49 INSTAURATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit s et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 2005 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant la nécessité pour la Commune de Roinville de se doter d'un règlement intérieur s'appliquant à l'ensemble du personnel communal précisant un certain nombre de règles, principes et dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services,

Considérant que le projet de règlement intérieur soumis à l'examen du Comité technique a pour ambition de garantir un traitement équitable des agents et faciliter l'application des règles et prescriptions édictées par le statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 24 octobre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le règlement intérieur du personnel communal dont le texte est joint à la présente délibération,

DECIDE de communiquer ce règlement à tout agent employé à la Mairie,

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

<u>DELIBERATION N°2019-50</u> DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'ACTION INTERNATIONALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

Monsieur le Maire explique que, même si une commune n'a pas signé de Contrat Culturel avec le Département, celle-ci peut tout de même prétendre à une aide à l'investissement culturel, concernant notamment le mobilier des bibliothèques.

Aussi, dans la continuité de la modernisation de notre bibliothèque municipale, Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide.

Celle-ci ne pouvant dépasser 80% HT de la dépense subventionnable, il est proposé aux conseillers de faire la demande suivante :

Montant total du projet HT 4 688,98 € Aide à hauteur de 80%3 751,18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de déposer une demande d'aide à l'investissement culturel auprès de la Direction de la Culture et de l'Action Internationale du Conseil Départemental de l'Essonne,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

DELIBERATION N°2019-51 ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET D'EXTENSION DE L'ECOPARC DOURDAN NORD AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'Environnement

VU l'arrêté Préfectoral n° 2019.PREF/DCPPAT/BUPPE/174 du 25 septembre 2019 portant ouverture de l'enquête publique unique relative au projet d'extension de l'Ecoparc Dourdan portant sur :

- Deux demandes de permis d'aménager (n° PA 91200 19 10003 et n° PA 91200 19 10004)
- La demande d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et du code forestier pour les besoins de défrichement,

CONSIDERANT l'importance que revêt l'extension de l'Ecoparc Dourdan Nord pour la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, qui présente des conditions d'accueil favorables pour les entreprises, ce qui est aujourd'hui essentiel pour l'attractivité économique de l'intercommunalité,

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit pleinement et concoure à répondre aux objectifs affirmés dans le projet de territoire de la CCDH : baisser les déplacements domicile-travail, créer une dynamique économique positive contribuant au développement d'initiatives locales et améliorer l'adéquation entre tissu économique et actifs,

CONSIDERANT que le développement territorial ne doit pas se faire au détriment des ressources naturelles et de la qualité de vie, l'aménagement de ce secteur poursuivra une démarche d'exemplarité environnementale.

CONSIDERANT que les 19 800 m² de surface de plancher d'activités créés (sur une emprise totale de 44 421 m²), destinées à accueillir des activités économiques de tailles raisonnables (petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industries et activités artisanales), concourront à apporter une réponse aux sollicitations des entreprises souhaitant s'installer ou se développer sur le territoire de la Communauté de Communes, et dont les demandes ne sont pas satisfaites aujourd'hui faute de locaux ou de foncier disponibles. La création de ces surfaces permettra donc de débloquer le parcours résidentiel des entreprises et d'offrir des nouveaux débouchés d'installations,

CONSIDERANT que l'accueil de nouvelles entreprises sur l'éco-parc Dourdan Nord devra permettre d'améliorer l'équilibre entre habitat et activité économique et rattraper le retard de la CCDH sur les EPCI voisins,

CONSIDERANT que dans une perspective d'actions visant à assurer la transition énergétique du territoire, l'augmentation du nombre d'activités et d'emplois concoure aussi à réduire les distances des déplacements quotidiens en permettant aux habitants de la CCDH de travailler à proximité de leur lieu de domicile. Cette conséquence est d'autant plus bénéfique que le secteur des transports représente aujourd'hui le 1er poste d'émissions de gaz à effet de serre, le 1er poste d'émissions de polluants atmosphériques et le 2e poste de consommations énergétiques, et que des efforts importants doivent être réalisés pour en limiter son impact,

CONSIDERANT que, afin de faciliter l'accès à l'éco-parc via des modes doux de déplacement, la CCDH a sollicité auprès du Conseil Départemental de l'Essonne la prise en compte dans son Plan Vélo de la nécessité de réaliser des aménagements cyclables praticables et sécurisés le long de la RD838,

CONSIDERANT que, en matière de préservation des ressources naturelles et des équilibres écologiques, la communauté de communes s'est engagée tout au long de l'élaboration du projet d'aménagement à considérer l'ensemble des incidences environnementales potentielles. La découverte de zones humides en 2016 sur la partie Sud de l'emprise a notamment incitée la CCDH à une reconfiguration globale du projet marquée par l'abandon de la réalisation d'environ 19 300 m² initialement prévus sur le secteur, avec des conséquences sur les ressources attendues initialement,

CONSIDERANT que, en sa qualité actuelle d'autorité concédante du projet d'aménagement de l'Ecoparc Dourdan Nord, puis en sa qualité de gestionnaire du parc d'activité à partir de 2025, la CCDH exigera des aménagements et des constructions une exemplarité environnementale et paysagère. La prise en compte des paysages et des vues constituera une priorité qui permettra une amélioration de la situation actuelle. En effet, celle-ci présente, en particulier depuis le nord et la RD838, un aspect général globalement peu qualitatif et dégradé. Pour cela, les réalisations de la partie nord de l'Ecoparc contribueront à assurer une transition qualitative et douce avec les espaces agricoles,

VIE MUNICIPALE

CONSIDERANT que la politique de préservation et de valorisation écologique s'incarne également à travers deux documents cadre et joints à l'enquête publique : une stratégie biodiversité et un plan de gestion écologique pour une durée de 30 ans. La Stratégie biodiversité décline les différentes mesures qui seront mises en œuvre, lors des phases de conception, de travaux et d'exploitations pour éviter les secteurs les plus sensibles, maintenir la fonctionnalité de l'écosystème, gérer les impacts urbains, optimiser le chantier, mettre en place une gestion extensive, différenciée et écologiques et réaliser un suivi écologique de l'opération. Pour sa part, le plan de gestion écologique déploie un plan d'actions précis visant à restaurer les habitats dégradés, à créer des habitats pour les cortèges d'espèces à enjeux et à assurer la gestion et l'entretien des habitats,

CONSIDERANT que de manière générale l'ensemble des mesures environnementales ont été décrites de manière très détaillée en mai 2019 dans une étude d'impact définissant des mesures visant à éviter, réduire et compenser les effets négatifs notables du projet, et dont la qualité a été soulevée par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) dans un avis rendu le 26 juillet 2019,

CONSIDERANT que par l'extension du parc d'activité Ecoparc Dourdan Nord, la CCDH affirme donc sa volonté de rester une Communauté de Communes dynamique et attractive pour les activités économiques, à l'écoute des besoins d'hébergement des entreprises actuelles, qui souhaitent se développer sur le territoire, mais également de celles qui souhaitent s'y implanter. Elle affirme aussi, par son extrême vigilance qu'elle portera quant à la qualité urbaine, paysagère et environnementale des futures constructions, son souhait de préserver ses ressources naturelles qui constituent un marqueur identitaire du territoire et un élément clé de sa qualité de vie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale dans le cadre de l'extension de l'Ecoparc Vaubesnard.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cet avis à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

DELIBERATION N°2019-52 CONSTITUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA VOIRIE

Le Conseil Municipal est informé que, par délibération n° 2019-04-0028 en date du 30 septembre 2019, le Conseil Départemental a lancé un programme d'aide à la voirie communale pour les communes de moins de 2 000 habitants. Ainsi pour 8 communes de la CCDH, c'est une subvention totale de 327 496 € sur 3 ans qui peut être allouée. Les travaux éligibles concernent la réfection de la couche de roulement, la reprise de la signalisation horizontale, et la réfection des caniveaux et des bordures de trottoirs. Pour la commune de Roinville cela correspond à une subvention de 53 852,00 €. Afin d'optimiser les coûts des travaux et de réaliser des économies d'échelle, le Département subordonne son aide à l'appartenance de la commune bénéficiaire à un groupement de commandes, dont la convention constitutive est pilotée par l'EPCl dont elle est membre. Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, par délibération n° 2019/078 du 21 novembre 2019 propose aux communes membres, comme c'est le cas pour la fourniture de gaz et d'électricité, de constituer un groupement de commandes.

Il est ainsi formé un groupement de commandes entre la CCDH et les communes suivantes : Breux-Jouy, Corbreuse, La Forêt le Roi, Les Granges le Roi, Le Val Saint Germain, Richarville, Roinville, Saint Cyr sous Dourdan et Sermaise. La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix assurera les fonctions de coordinateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du titulaire.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de participer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Dourdannais et les communes de Breux-Jouy, Corbreuse, La Forêt le Roi, Les Granges le Roi, Le Val Saint Germain, Richarville, Roinville, Saint Cyr sous Dourdan et Sermaise pour satisfaire les besoins en matière de travaux d'amélioration de la voirie,

APPROUVE la convention ci-après annexée et autorise Monsieur le Maire à la signer et dit que ce groupement se composera des seuls signataires effectifs de la convention susvisée,

PRECISE qu'en application de la convention de groupement de commandes, la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix a été expressément désignée coordonnateur et, qu'à ce titre, elle assure une mission complète jusqu'à la notification du marché à l'exception de la signature de celui-ci par chacun des membres,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché pour le compte de la commune sans distinction de procédures ou de montants.

DELIBERATION N°2019-53 SUBVENTIONS 2020

La commission vie associative, représentée par Madame Dominique PERRIER, Adjointe au Maire déléguée à la vie sociale et associative, a proposé le versement des subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

Article budgétaire 657361 Caisse des Ecoles 3 700 €

Article budgétaire 657362

Centre Communal d'Action Sociale 8 000 €

Article 657364

Régie Transports 5 240 €

Article 6574

Académie des Sources (fonctionnement) 600 €

Académie des Sources (apprentissage musique) 2 310 €

Académie des Sources (projet fête de la musique) 3 000 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers 200 €

Jeunes sapeurs-pompiers 100 €

Les Amis de la Caisse des Ecole 500 €

Les Bottes de Sept Lieues 300 €

La Boxe Educative 500 €

Comité des Fêtes (fonctionnement) 600 €

Comité des Fêtes (projets) 2 000 €

Tennis Club (fonctionnement) 300 €

Football Club Roinville/Sermaise 2 000 €

Soie dans tous ses états 400 €

Capteurs d'Images de Roinville (fonctionnement) 200 €

Capteurs d'Images de Roinville (investissement) 200 €

Comme un théâtre (fonctionnement) 400 €

Rock and Road 500 €

Croix rouge – Unité locale Saint-Chéron 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2020.

DELIBERATION N°2019-54 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET COMMUNAL

Suite à la présentation du budget primitif 2020, par chapitre, faite par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote de celui-ci qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 1 116 239,20 € - Recettes : 1 116 239,20 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 420 100,00 €
Recettes : 420 100,00 €

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission des finances du 16 décembre 2019,

CONSIDÉRANT la présentation du budget primitif 2020, par chapitre, faite Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2020.

<u>DELIBERATION N°2019-55</u> TRANSPORT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Président indique que la régie de transports scolaires fonctionne avec un budget subventionné par la Commune et Ile de France Mobilités.

M. HAMOIGNON Yannick présente le budget primitif 2020 du transport, article par article.

FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 41 240,00 € - Recettes : 41 240,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 13 800,00 €Recettes : 13 800,00 €

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission des finances du 16 décembre 2019,

CONSIDÉRANT la présentation du budget primitif 2020, par chapitre, faite Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Sylviane SOREL rapporte aux conseillers qu'une association dourdannaise, Shoto Karaté, recherche une salle pour ses activités de Qi Gong, les mardi et jeudi en début de soirée.

Monsieur le Maire suggère que cette association formalise sa demande par écrit afin qu'elle puisse être étudiée.

Monsieur Olivier DELSUC informe les conseillers qu'un lien informatique leur sera envoyé afin de participer au choix du nom d'un chemin rural et d'un nouveau lotissement sur le Commune.



16 janvier au 15 février

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer et avertir de leur passage.

RÉCENSEMENT de la population 2020 Répondez sur internet, c'est encore plus simple le-recensement-et-moi.fr Du 16 janvier au 15 février 2020

https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

Pendant la collecte

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par Internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Les agents recenseurs sur Roinville



Repas de l'âge d'Or

Le samedi 30 novembre dernier, après le discours d'accueil de Mr le Maire, les invités du traditionnel repas de fin d'année ont pu apprécier le délicieux menu concocté par notre jeune traiteur Roinvillois Grégory Fidelaine : assiette de saumon gravlax mariné et sa sauce mousseline citronnée – suprême de volaille aux



morilles – assortiment de fromages – profiteroles au chocolat pailletées d'or.

Le repas fut ponctué d'intermèdes musicaux par la chanteuse Karine qui nous a offert un récital « clin d'œil » à de grandes artistes telles Dalida ou Line Renaud dans une splendide tenue Casino de Paris et reprenant des standards avec une voix magnifique.

Après le dessert arrosé d'un vin pétillant de Loire, la piste de danse fut animée jusqu'à la fin de la fête à 17h.

Décès : Etat Cívil

- Madame BATILLOT Gisele Sylvie Georgette, le 21 novembre 2019



- Madame GUILLARDEAU Monique Emilienne, le 27 novembre 2019



Selon une tradition bien établie, ce samedi 14 décembre, le Père Noël attendait ses petits visiteurs Roinvillois en son Chalet!



Les enfants ont donc pu lui confier leurs dessins et surtout leur liste. Pascal, notre maître photographe, a fixé dans son objectif un joli souvenir de ce rendez-vous pour chaque petit visiteur.

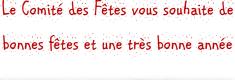
Pour patienter en attendant leur tour, ils ont pu exercer leurs talents à l'atelier de Noël où Valérie les a aidé à créer de jolies cartes. Ils ont aussi put jouer avec des objets – animaux, fleurs, épées... fabriqués par Corinne à l'aide de ballons.

Puis ils ont écouté les contes et chanté des refrains de Noël. Le chef de chœur était, bien sûr, Corinne.

Tout le monde s'est ensuite réchauffé avec un bon chocolat chaud pour les petits et le vin chaud pour les grands!

Et ce n'est pas tout ! Comme le Père Noël aime

beaucoup Roinville, il est revenu le dimanche matin à Plateau où les parents avaient préparé un petit déjeuner réconfortant et convivial. Les enfants, eux ont pu à nouveau profiter d'un beau moment.





MARCHE de NOEL



La Soie dans tous ses états, dynamique association roinvilloise, avait organisé un marché artisanal avec treize exposants, tous des artisans créateurs, locaux pour la quasi-totalité.

Cuir, soieries, objets en scrapbooking, céramique, travail du bois, décorations de table et sapin en tissu, bijoux et sans oublier des produits gourmands : nougat, pain d'épices, miel
Il y en avait pour tous les goûts

Toute la journée les visiteurs ont pu profiter des stands bien garnis et des conseils des exposants pour faire leurs emplettes de Noël.

Pour une première édition ce fut une réussite! Bravo aux organisatrices et rendez-vous l'année prochaine.







Bibliothèque municipale Marie Claveau

mardi 16h30 à 18h30, mercredi 14h00 à 18h30, vendredi 16h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h bibliothequemarieclaveau@orange.fr — 01 60 81 07 99



L'Aprèm à jouer du samedi 30 novembre

L'Aprèm à jouer du samedi 30 novembre. Une réussite! 36 personnes pour partager un très agréable moment de jeux, de détente et parfois de lecture.

Un peu désorganisée cette fois-ci par l'affluence, nous optimiserons l'espace pour la prochaine!







PROCHAINEMENT: SAMEDI 29 FÉVRIER 14H30 - 17H30 GOÛTER OFFERT!





TOUT PETIT, JE TE LIS









LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS

Séance pour les assistantes maternelles et les enfants le vendredi 13 décembre.

Un moment toujours très riche en émotions autour des histoires avec des rires, des petites peurs, des surprises... Des instants privilégiés à partager ensemble.

LE MONDE APPARTIENT À CELUI OUI LIT TÔT

Les amis d'Antoine

Pour aider la recherche sur la tumeur cérébrale de l'enfant lesamisdantoine@free.fr - 06 87 33 71 85 site : lesamisdantoine.free.fr

Site: lesamisdantoine.free.fr Les amis d'Amboine Ce fut un bel après-midi!



Les participants aux ateliers de bricolage, dimanche 17 novembre, ont magnifiquement exercé leurs talents créatifs avec les merveilles de la nature récoltés dans les champs et les bois : marrons, glands, mousse, plumes, graines, coquilles...



« J'ai passé un moment magique », « Merci aux amis d'Antoine pour cette belle initiative. Elias et ses cousins étaient ravis.»



Voici quelques photos souvenirs pour garder en mémoire ce bel après-midi et remercier ceux qui, par leur présence et leur aide, ont participé à l'effort de recherche sur la tumeur cérébrale de l'enfant.

Les amis d'Antoine vous souhaitent pour 2020 une année d'espoir et de bienveillance!











Ce fut un beau Marché de Noël!

Les amis d'Antoine ont participé avec beaucoup de plaisir au Marché de Noël le 14 décembre dernier à la Grange de Malassis. L'ambiance était à la fête et à la bonne humeur!

Merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée, et merci Corinne et son équipe de la Soie dans tous ses états pour leur organisation et leur accueil!

Les Capteurs et le Père Noel



Les Capteurs ont assisté le Père Noël dans sa rencontre avec les enfants venus au petit chalet se faire photographier avec lui. Il a reçu 60 enfants et leurs familles. Chacun a pu déposer sa liste et dispose d'une photo le prouvant!

Le Comité des Fêtes, organisateur de la soirée avait sollicité notre association pour cette occasion. Les photos sont désormais disponibles.

Un grand Merci à Pascal qui a une nouvelle fois mis à disposition son matériel et pris les photos pendant cet après-midi festif. Grand merci au comité des fêtes pour l'organisation et au Père Noel pour sa gentillesse.

Après le Père Noël, l'assemblée Générale se déroulera le samedi 11 janvier à la salle de l'Arsenal et sera suivie par la galette des Rois.

« LA SOIE DANS TOUS SES ETATS »



Le Marché de Noël

Dès le vendredi après-midi la salle a revêtu son habit de fête grâce aux bons soins des adhérentes de « la soie dans tous ses états » soucieuses d'offrir aux visiteurs du marché de Noël un cadre chaleureux et accueillant.

Le samedi matin, dès 8h30 ,les exposants arrivent et très vite chacun s'affaire à préparer son stand. La concentration est palpable, c'est sûr tout doit être le plus beau possible!

Toute la journée, les visiteurs se sont succédés par vagues plus ou moins compactes, il n'y a pas eu de temps mort et la journée a passé très vite. A l'heure de remballer, chacun se dit satisfait et content. On se quitte en se disant, à l'année prochaine.





















lasoiedanstoussesetats@gmail.com



Les Capteurs et le Père Noel







Dimanche 5 janvier : Savigny-sur-Orge

Randonnée de 15 kms

Départ 9h00 de Roinville ou de la mairie de Savigny à 10h00

si les conditions météo sont difficiles, le transport se fera en train (précisions ultérieures)

Dimanche 22 janvier: Roinville

Randonnée de 12 kms environ Départ de Roinville 9h00 Suivie d'un déjeuner et de la traditionnelle Galette des Rois à la salle St-Denis de Roinville

Pour tout renseignement Vincent Huot 06 87 47 15 06



LES BOTTES
DE 7 LIEUES
ROINVILLOISES



Vous aimez la nature, vous êtes sportif(ve), vous n'avez pas d'à-priori négatif contre la chasse ? Pourquoi ne pas vous joindre à nous lors des battues de Grand Gibier ? En tant que rabatteur, vous serez encadré par des spécialistes, qui vous feront découvrir la forêt Roinvilloise et ses hôtes. Les battues ont lieu le samedi matin de 9h à 14h aux dates suivantes : 12 octobre, 9 et 23 novembre, 14 décembre, 11 et 25 janvier, 8 et 22 février.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact a le Jacky Martin, 06 16 47 02 37.

Convivialité et repas de fin de chasse assurés.

BABELRAID



Céline Richin, jeune roinvilloise qui a occupé les bancs de l'école Josquin des Prés depuis le plus jeune âge, et **Léa Verdes** se lancent dans un projet de participation à un raid humanitaire, la Bab el Raid, entre la France, l'Espagne et le Maroc. Céline qui habite La Rochelle pour poursuivre ses études d'ingénieurs serait fière d'arborer les couleurs de son village d'origine et représenter des entreprises de Roinville. Elles sont à la recherche de soutien aussi minime soit-il car "si les fourmis se rassemblent, elles peuvent soulever un éléphant."

https://www.babelraid.com/edition-2020/dates-parcours-2020/

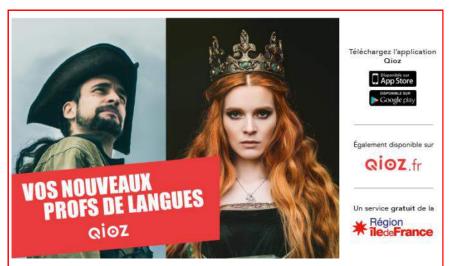


Calendrier des consultations gratuites Chambre des notaires de l'Essonne 2020

http://chambre-essonne.notaires.fr/fr

14 janvier / 21 janvier / 4 février / 25 février / 10 mars / 24 mars / 21 avril / 12 mai / 26 mai / 2 juin / 23 juin /

8 septembre / 22 septembre / 6 octobre / 3 novembre / 17 novembre / 1er décembre / 15 décembre

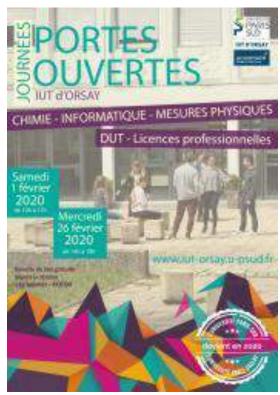


Pour faire de l'Île-de-France la 1re région multilingue d'ici à 2022, la Région a lancé en avril 2019 un site permettant d'apprendre gratuitement des langues à partir d'extraits de films, séries TV, clips musicaux... Un service qui se décline aussi en appli mobile depuis ce 4 décembre 2019.

Disponible pour l'ensemble des Franciliens de plus de 15 ans, QIOZ propose des modules dédiés aux situations de la vie courante ou de la vie professionnelle, des modules grands débutants, et très bientôt des modules spécifiques à certains métiers (hôtellerie, restauration...).

Les utilisateurs peuvent également évaluer leurs compétences linguistiques selon les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).









du vendredi 11 octobre 2019 au dimanche 16 février 2020

Standard Kinésithérapeutes : Le vendredi et veille de jour férié de 12 h 00 à 20 h 00.

Le samedi et le dimanche de 9 h 00 à 18 h 00.

Standard Médecins : 7j/7 de 9 h 00 à 23 h 00.

0.820.800.880

Des kinésithérapeutes libéraux disponibles DANS LEURS CABINETS LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS de 9 h 00 à 18 h 00, accueillent vos enfants atteints de bronchioilte. Des médecins libéraux disponibles 7J / 7 de 9 h 00 à 23 h 00, assurent les consultations pour répondre aux besoirs médicaux des nourrissons atteints de bronchiolite.



http://www.reseau-bronchio.org



Sauvons nos crapauds!

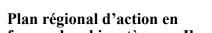
Installation d'un crapaudrôme au chemin des prés prévu le samedi 1er février 2020 à 9h15. Venez nombreux.

Les crapauds sont très utiles dans les potagers où ils dégustent insectes, limaces, lombrics sans toucher aux salades et sans faire de bruit.

Si vous souhaitez vous inscrire pour le ramassage des crapauds, contactez :

M. Prudo Michel amoureux de la nature au 06 74 30 52 57 pour qu'il puisse faire son planning. Pour le chantier, si possible, apporter pioche, pelle, marteau. En revanche s'il n'y a pas de ramasseurs, le n'aura pas lieu. Merci de votre chantier compréhension.

Michel Prudo



Protéger les chauves souris

faveur des chiroptères en Ile de France 2018 - 2027.



Certaines espèces de chauves-

souris européennes ont régressé de 98% en 60 ans.

Près d'un tiers des espèces présentes en Ilede-France est menacé d'extinction. Le rôle écologique des chauves-souris est pourtant largement reconnu. En effet, toutes les espèces de la région sont insectivores et contribuent à la régulation des populations d'insectes tels que les moustiques ou (Pyrale papillons du Buis, chenille processionnaire du Chêne).

http://www.driee.ile-de-france.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/2019 chauvessouris batiments historiques v4.pdf

